MONTPELLIER FAIT LE CHOIX DU







Notre Métropole était très en retard sur le sujet du vélo, notre mobilisation est aujourd'hui totale pour donner toute sa place à cette mobilité préconisée par le GIEC afin de lutter contre le changement climatique. Faire le choix du vélo est de plus excellent pour la santé et pour économiser les frais d'essence. Notre volontarisme s'illustre par des choix courageux : nouveau plan de circulation, partage de la voirie au profit du vélo, niveau d'investissement inédit, aide de 500 euros pour l'achat d'un vélo à assistance électrique... Ce courage je l'assume et le revendique, il met Montpellier en mouvement pour réussir la transition écologique et solidaire.

Notre ambition est que chacun puisse adopter une pratique du vélo en toute sérénité. Notre énergie se déploie en priorité pour sécuriser les abords des établissements scolaires, où de manière tragique par le passé, la violence routière arracha des enfants à la vie.

Ce volontarisme en faveur du vélo, nous conduit à des choix de rupture comme par exemple la transformation du tunnel routier de la Comédie en galerie cyclable. Ce sont des choix pour l'avenir. Je sais l'impatience, il nous faudra du temps, mais le rythme est donné. Montpellier possède tous les atouts pour devenir une ville où la pratique du vélo est une évidence.

Merci à chacun de rejoindre ce mouvement et de soutenir cette ambition.

Michael DELAFOSSE

Maire de Montpellier Président de Montpellier Méditerranée Métropole

Julie FRÊCHE

Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, déléguée au Transport et aux Mobilités actives





1. HORIZON 2026

Les Vélolignes Montpelliéraines.

CONSTITUÉ À TERME DE 235 KM. CE RÉSEAU À HAUT NIVEAU DE SERVICE A PLUSIEURS AMBITIONS :

- assurer sécurité et confort par le biais de pistes cyclables majoritairement séparées du trafic automobile ;
- offrir des trajets directs avec peu de carrefours ;
- sécuriser les intersections :
- garantir une qualité constante du revêtement et un entretien régulier ;
- faciliter les connexions grâce à une signalisation spécifique et régulière.

Le Réseau « Vélolignes Montpelliéraines » sera connecté aux lignes de tramway, de bustram, aux gares pour fluidifier le passage d'un mode de transport à un autre.

UN MAILLAGE LOCAL COMPLÉMENTAIRE :

Le Réseau des « Vélolignes Montpelliéraines » sera complété par un maillage constitué par les réseaux de liaison et de proximité. Réalisés à l'initiative des communes, ces voies cyclables permettront de multiplier les usages du vélo pour le travail, les loisirs, le tourisme.

OBJECTIF: PASSER DE 3 % À 10 % DE DÉPLACEMENTS À VÉLO D'ICI 2026

Les 34 compteurs vélos permettent de recenser le nombre de cyclistes quotidiens sur le territoire et sont l'une des mesures d'évaluation de cette augmentation.



GEOVELO: l'application qui calcule votre trajet

La Métropole a signé un partenariat avec Geovelo, un calculateur d'itinéraires gratuit en ligne, qui permet de faciliter les déplacements et optimiser les aménagements à venir. Geovelo propose une large palette d'outils et de services adaptés aux usagers :

- moteur d'itinéraires vélo pour établir et partager un itinéraire adapté à ses priorités;
- carte dynamique pour localiser les aménagements cyclables de Montpellier Méditerranée Métropole et au-delà;
- fil actualités et challenges à partager;
- volet entreprises pour faciliter la pratique du vélo au sein des entreprises.
- Rejoignez la communauté de Montpellier Méditerranée Métropo







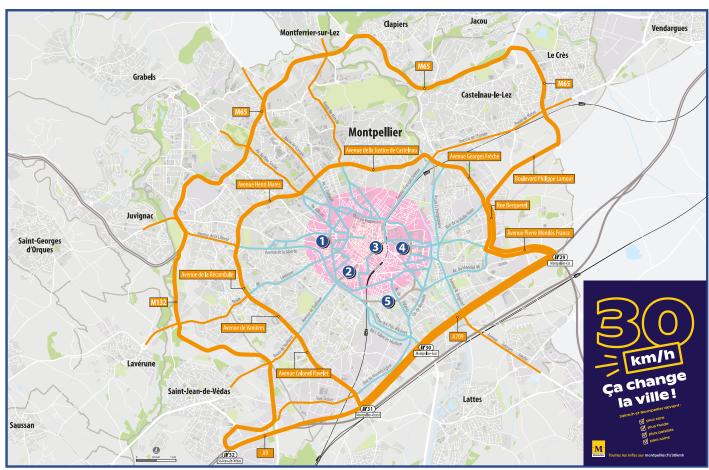
Réseau des Vélolignes à horizon 2026 Centre ville - trafic apaisé des collèges de la métropole Anneau (centre) seront desservis. Juvignac <> Castelnau-le-Lez 13,2 km Gare Sud de France <> Gare Sud de France 37,8 km Carnon <> Juvignac 25,5 km Gare Sud de France <> Castries 14,5 km 2 Montpellier Antigone <> Mauguio 7.8 km Montpellier Odysséum <> Gare Sud-de-France 2,1 km 3,8 km Montpellier 8 Mai 1945 <> Fabrègues 16,2 km Montpellier Figuerolles <> Cournonses 18.2 km Clapiers Girac <> Prades-le-Lez 5,8 km 4a \$ Pérols étang → Antigone Boirargues 000 Une signalétique horizontale et verticale dédiée, permettra de jalonner l'ensemb du réseau des Vélolignes.

2. AMBITION

Donner plus de place au vélo dans la ville.

UN NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION MIS EN ŒUVRE LE 27 JUIN 2022 POUR :

- Adapter le fonctionnement de la ville à l'arrivée de la ligne 5 du tramway
- Organiser la circulation entre les quartiers sur les boulevards de ceinture et la circulation de transit sur les contournements routiers
- Sortir le trafic de transit du centre-ville
- Offrir plus de place au vélo



- 1 Fin du trafic de transit rue Saint-Louis ; elle devient une vélorue de l'anneau vélo
- 2 Fin du trafic de transit avenue Clemenceau pour la ligne 5 de tramway.
- Fin du transit dans le tunnel de la Comédie qui est réservé à l'accès aux parkings Comédie et Triangle (1200 places) et à la galerie cyclable qui sera mise en service en 2025.
- 4 Fin du trafic de transit rue Léon Blum afin de proposer une continuité piétonne au quartier Antigone. Aménagement d'une piste cyclable boulevard d'Antigone pour offrir une alternative aux cyclistes et sanctuariser Antigone pour les piétons. Connexion à l'anneau vélo.
- 5 Transformation de l'avenue Albert Dubout en voie desserte locale et Véloligne A.

De multiples aménagements cyclables déjà réalisés et en cours







Cours Gambetta





Transformation du boulevard Benjamin Milhaud >>> Travaux de juin à août 2023





Aménagements de la route de Mende >>> Travaux de février à juillet 2023





Rue Saint-Louis >>> Livraison : juillet 2023

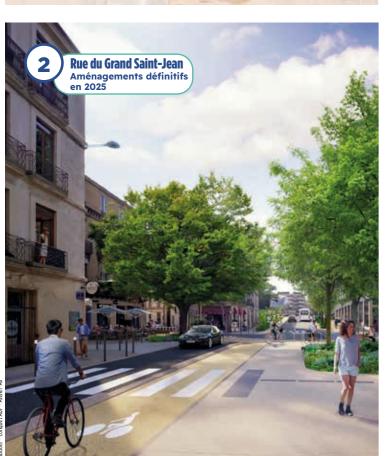


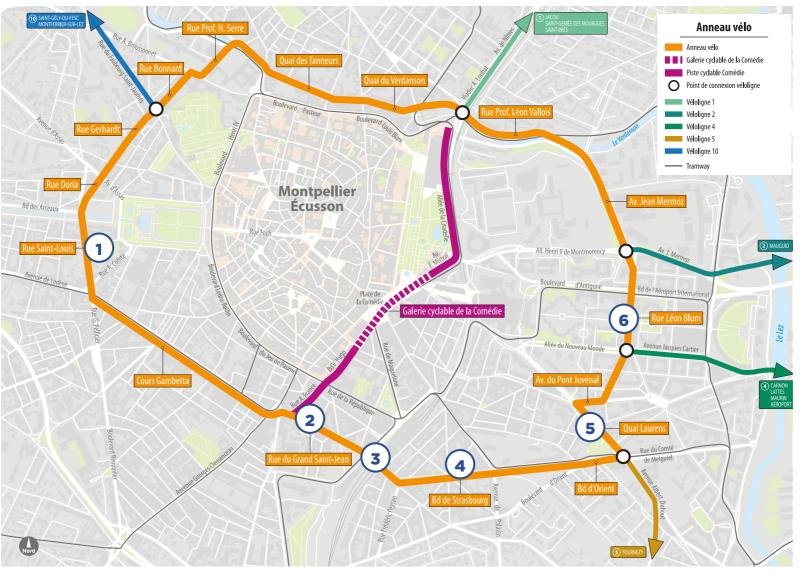
3. L'ANNEAU VÉLO

Relier les grands axes cyclables qui desservent le centre-ville.

Après la mise en œuvre du plan de circulation qui a pour ambition d'éviter la circulation de transit, l'anneau vélo permettra de réaliser une continuité cyclable, dans les deux sens de circulation, autour du centre-ville de Montpellier. Espace d'articulation entre le cœur piétonnier et les faubourgs, l'anneau vélo s'inscrit dans la politique d'apaisement et de réduction du trafic automobile redonnant de l'espace sécurisé aux cyclistes mais aussi aux piétons. En ce sens, l'anneau vélo n'est pas uniquement un projet de mobilité cyclable, mais bien un projet de partage de l'espace public pour tous.











Quai Laurens livraison novembre 2023

4. PARTAGE VOIRIE

Des choix courageux pour répartir l'espace en faveur du vélo.

Place de la Comédie : faciliter la traversée du centre-ville et l'accessibilité au parking de la Comédie pour les cyclistes

En 2025, création d'une galerie cyclable sous la Comédie pour :

- Respecter le confort des piétons sur la place de la Comédie
- Permettre aux cyclistes de traverser le centre-ville rapidement et en toute sécurité
- Créer pour les cyclistes un accès direct au parking Comédie avec stationnements sécurisés. Début des travaux en 2024 / Livraison en 2025



La galerie cyclable de la Comédie. Vue côté Frédéric Mistral.

Entrée du parking avenue Frédéric Mistral.



LE PARKING COMÉDIE MODERNISÉ POUR DONNER TOUTE SA PLACE AU VÉLO

Pour répondre à l'enjeu climatique et accompagner la transition des mobilités, le niveau -1 du parking accueillera les fosses d'arbres et de nouveaux services. Au niveau-1 sera créé le « hub des mobilités » avec des stationnements pour les vélos, vélos cargos, motos, une zone de réparation, des bornes de rechargement électriques... Le niveau -3 du parking sera aussi accessible par la galerie cyclable (entrées Mistral et Victor Hugo) et comprendra un Véloparc sécurisé. 200 à 250 places environ dédiées au vélo, seront donc créées dans le parking Comédie.

Avenue Charles Flahault : des aménagements cyclables en cours et à venir



Hier



Aujourd'hui (aménagements transitoires)



Demain (aménagements définitifs)





DAVID

Informaticien

« Grâce aux aides, j'ai troqué ma vieille voiture pour un beau VTC électrique.

C'est un plaisir d'aller travailler en vélo. C'est même libérateur. Je m'affranchis des contraintes liées à la circulation, du bruit, des odeurs et je laisse retomber la pression du bureau.

Cela me fait du bien. Comme on avait des aides, nous avons décidé de nous débarrasser de notre vieille voiture pour acheter un beau vélo électrique type VTC qu'on partage avec ma femme.

Avec l'assistance électrique, c'est plus facile pour porter son matériel pro et ne pas arriver trop en sueur au bureau. Pas très emballée au départ, ma femme a pris goût à ce mode déplacement. »



THOMAS

Gérant de Demoulin plomberie à Montpellier

« Adapter mon mode de déplacement pour travailler au centre-ville.

Notre société existe depuis 2015 et nous avons récemment décidé d'adapter nos modes de déplacement pour travailler en centre-ville. Nous avons trois vélos cargo qui nous permettent d'intervenir plus rapidement et de stationner plus facilement. Avec notamment l'aide de 1 000 euros de la Métropole, ce choix réduit nos coûts de déplacement, mais nous devons encore trouver une solution pour transporter de grosses charges. »

MATHII DF

39 ans, clerc de notaire

« Avec le développement des pistes cyclables, j'ai délaissé ma voiture pour le vélo.

J'ai une fille de 5 ans que je dépose le matin à l'école. J'ai d'abord attendu que les pistes cyclables se développent avant de passer de la voiture au vélo. J'étais à 100 % pour philosophiquement, mais j'ai eu un peu de mal à sortir de ma zone de confort et à l'utiliser par tous les temps. Je me demandais aussi si ma fille serait en sécurité à l'arrière. Les appréhensions ont vite été dépassées par l'usage régulier. Le nombre de vélos a vraiment augmenté dans la ville et c'est une excellente chose. Moins de voitures, c'est moins de gaz d'échappement. Un bémol tout de même, certains cyclistes ont un rapport très éloigné du code de la route. Pour ma part, je n'ai jamais roulé sur un trottoir. »

JUI IFN

45 ans, formateur en éducation routière, association « Le Bonheur à vélo »

« Notre association dispense depuis 2020 des formations pour promouvoir les mobilités actives et les bonnes pratiques cyclistes en milieu scolaire, dans les entreprises ou pour les particuliers.

Nous insistons sur les avantages du vélo, moins polluant et plus efficace pour se déplacer en ville, et sur l'importance de respecter les autres usagers plus vulnérables, comme les piétons. Le développement des infrastructures et les aides incitatives sont bénéfiques pour « l'écosystème vélo » à Montpellier, même si nous sommes encore en phase de transition. De plus en plus de personnes privilégient le vélo. La demande de formation progresse constamment, notamment pour les enfants. De nouvelles habitudes sont en train de s'installer. Il faut continuer à les accompagner en améliorant le réseau cyclable et les pratiques de conduite. »





ERWIN

55 ans, gérant VV (vente, location et réparation de vélos)

« Passionné et professionnel du vélo urbain, je suis ravi qu'il prenne de plus en plus d'importance à Montpellier.

Les aides publiques à l'achat, ou pour les réparations, ainsi que le développement des pistes cyclables, ont incité les gens à se tourner vers ce mode de transport actif. Avant, les pistes étaient peu claires et peu utilisées : c'était un trait de peinture sur la route ou le trottoir. Aujourd'hui, nous avons un programme cohérent de développement des aménagements cyclables, même si tout n'est pas parfait. Un effort pédagogique général me semble nécessaire, mais je pense que ce n'est pas une simple mode. La « culture vélo » au quotidien revient dans les habitudes des Français. J'ai par exemple des clients avocats ou infirmières, qui ont abandonné le scooter au profit du vélo pour leurs déplacements professionnels dans le centre-ville. D'autres clients me disent que, le soir en rentrant chez eux, quelques coups de pédales leur permettent d'évacuer le stress de la journée. »

CÉCILIA

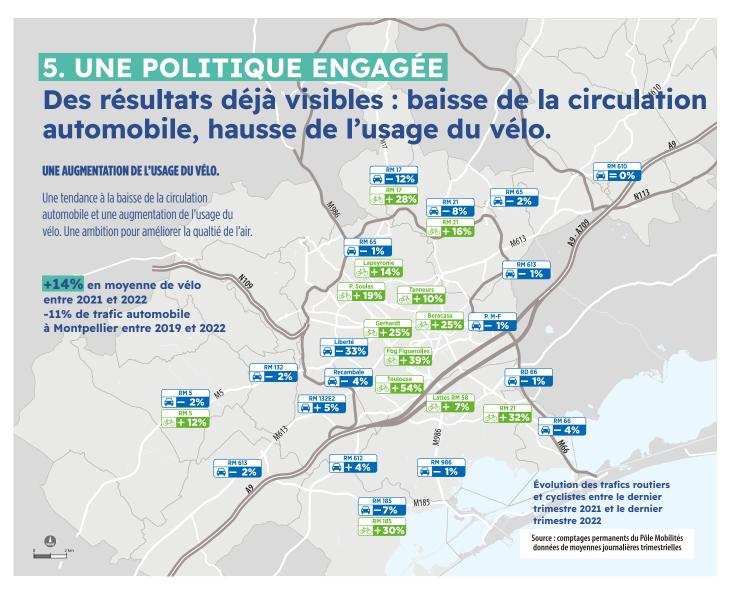
47 ans. cadre bancaire

« Toute la famille est convertie au vélo !

Je n'ai pas franchi le pas immédiatement. J'avais des réticences liées à la circulation en centre-ville qui me paraissait difficile avec un vélo électrique. J'étais monté dessus et j'avais trouvé cela plutôt lourd à manier. C'est le témoignage de copines de boulot et le fait que l'une d'entre elles a accepté de me prêter le sien un weekend qui m'ont fait changer d'avis. Je ne regrette pas du tout mon choix, même si la circulation n'est pas toujours fluide, malgré les nombreux aménagements qui ont été réalisés. Mon fils aîné, qui est étudiant, était un peu moqueur quand j'ai acheté mon vélo. Aujourd'hui, il essaye souvent de me l'emprunter. »









Garer son vélo en toute sécurité



Accessibles avec l'appli M'Ticket

Vélobox: abris sécurisés pour usage professionnel ou personnel.

Disponibles sur abonnements payants et/ou réservation. En cours de déploiement.

Racks à vélo temporaires: installés lors de manifestations ponctuelles.

Des arceaux à vélo: 4460 déployés dans la métropole dont 4290 à Montpellier.





Le vélo, l'essayer c'est l'adopter

Rapidité et ponctualité - Les déplacements à vélo en ville sont, en moyenne, deux fois plus rapides qu'en voiture. Grâce à l'aménagement des pistes cyclables et à la sensibilisation aux règles et aux réflexes de bonne conduite, la Métropole veille à la sécurité de tous les cyclistes.

Économies - Se déplacer à vélo chaque jour revient dix fois moins cher qu'en voiture. La pratique généralisée du vélo est de plus favorisée par des aides financières pour l'achat et la réparation de son vélo.

Environnement - Utilisé à la place de la voiture, le vélo contribue directement à l'amélioration de la qualité de l'air. Un meilleur partage entre les divers modes de déplacements en privilégiant les modes doux participe à répondre au défi de l'urgence climatique.

Santé et agrément - La pratique quotidienne du vélo réduit jusqu'à 40 % les risques de maladie chronique. Le vélo est un antistress. Il améliore le sommeil et la concentration. Rouler à vélo procure un réel plaisir.



PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

Montpellier la ville à hauteur d'enfants

Depuis 2021, la mise en œuvre du dispositif de la Rue aux écoliers a permis de sécuriser l'accès à 14 écoles. D'ici 2024, 4 nouveaux groupes scolaires seront concernés. L'objectif est de rendre le chemin de l'écolier plus sûr, plus agréable et moins pollué.





Rue de Bari • École James Joyce/Quartier Mosson





Rue Rambaud • École Marie de Sévigné/Quartier Centre

Former les enfants du primaire

La sécurisation du chemin de l'écolier est une priorité qui prend effet avec l'aménagement de «rues aux écoliers». Elle se traduit aussi par le dispositif «Savoir rouler à vélo». Dès l'année scolaire 2021/2022, Montpellier Méditerranée Métropole a mis à disposition des 31 communes un fonds de subvention de près de 120 000 € pour les aider à mettre en œuvre le «Savoir Rouler à Vélo» sur leur territoire. Le bilan est particulièrement encourageant puisque pour l'année 2022/2023, 11 communes ont signé la convention profitant à 1695 élèves scolarisés dans les écoles publiques. Avec les interventions d'associations, organisée pour des élèves de CM2, cette formation se déroule en trois étapes : les fondamentaux (garder l'équilibre, pédaler, tourner), la conduite (Code de la route et signalisation) et la circulation dans les conditions réelles, de manière autonome.



Sécuriser les abords des collèges et lycées

A terme, 90% des collèges et lycées de la métropole seront desservis par des aménagements cyclables sécurisés, pour permettre aux élèves de se rendre à vélo dans leur établissement scolaire. Choisir le vélo c'est allier plaisir et exercice physique!





Traversée sécurisée pour les élèves Avenue Albert Dubout.

RÈGLES DE CIRCULATION POUR LES VÉLOS pour protéger les piétons et les cyclistes.

Pistes ou bandes cyclables





obligatoires pour les cycles (début et fin).





conseillées et réservées aux cycles (début et fin).



Dans les zones 30 km/h les aires piétonnes et les zones de rencontre



les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le double sens permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires.

Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du piéton.



SAS vélo

identifiable grâce à ses 2 lignes en pointillés et son pictogramme vélo en son centre, permet au cycliste de patienter au feu rouge en toute sécurité en se rendant plus visible des

automobilistes ou autres usagers de la route. Les véhicules à moteur doivent obligatoirement s'arrêter derrière la première ligne.



Panneau M12

Autorisation de dépasser le feu rouge dans le sens indiqué en cédant le passage aux piétons et aux véhicules qui bénéficient du feu vert.



Trottoirs interdits

Seuls les enfants à vélo de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.

LE VÉLO EN CHIFFRES

30 km

de voies transitoires et définitives réalisées depuis 2020.

Un réseau express vélo **projeté** de **235 km** de pistes cyclables sécurisées, les « Vélolignes Montpelliéraines » dont 70 % réalisés d'ici 2026.

Objectif 2026 : **10 %** de la part des déplacements à vélo dans la Métropole.

15 km/h

vitesse movenne à vélo.

150 M€ investis dans le Plan des mobilités actives.

74 km d'aménagements sécurisés réalisés d'ici 2025.

41 % des déplacements de moins de 3 kilomètres se font en voiture.

Plus de **40 000** bénéficiaires pour l'aide **500 €**

VAE



Une même rue peut contenir **7 fois plus de vélos** que de voitures.



